

Besoin d'avis sur la fac de droit

Par **Clara80**, le **01/11/2013** à **10:51**

Bonjour!

Je suis actuellement en terminal S et je compte m'orienter l'année prochaine vers une licence en droit.

Je me pose quelques questions...

- J'ai le choix entre l'ICES (Institut Catholique de l'Enseignement Supérieur) à la Roche, ou l'Université de Nantes. Avez vous des avis sur une de ces deux écoles?

- Est-ce vrai que la fac de droit, est la fac poubelle ?

- Venant de la filière S, ne vais-je pas être pénalisée par rapport aux élèves venant de la série L par exemple ?

En attente de vos réponses, merci d'avance [smile3]

Par **Jay68360**, le **01/11/2013** à **22:10**

Bonsoir,

[citation]- Est-ce vrai que la fac de droit, est la fac poubelle ? [/citation]

Oui, c'est très vrai, nous sommes d'ailleurs tous des déchets/ordures ici...

Plus sérieusement, pour répondre à vos questions.

Je ne connais pas les différences objectives entre ces deux établissements, mais a priori, j'aurais une tendance naturelle à conseiller les établissements publics tel l'université de Nantes.

Je ne sais que répondre à votre deuxième question, il faudra la préciser, vous voulez une comparaison avec les facultés de médecine, de lettre, de philosophie, d'histoire, de psychologie, d'archéologie, de sociologie ... ? Je crois que la réponse est commune, ce sera une faculté poubelle pour ceux qui s'y rendent sans savoir la finalité qu'ils veulent atteindre en suivant les enseignements qui y sont dispensés.

Au contraire, l'esprit analytique et scientifique, que sont censés posséder les bacheliers

scientifiques, est adéquat pour appréhender la réflexion juridique. De toutes les manières, votre adaptation aux études supérieures n'est pas induite par la filière de laquelle vous venez.